

du Canada sur le côté est de la 109<sup>e</sup> rue, entre les avenues 99 et 100 dans la ville d'Edmonton?

2. Y a-t-il parmi ces immeubles un ou plusieurs qui seraient la propriété de la Couronne du Canada, ou sont-ils occupés en vertu de contrats de bail?

3. S'ils sont pris en location, qui est le bailleur, et quels sont les termes du bail ou des baux par rapport à la période et au loyer?

4. A-t-on pris une décision quelconque par rapport à l'occupation et à l'usage futurs de ces immeubles par des unités des forces armées du Canada?

**L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale):** 1. Les terrains 27, 28 et 29 dans le bloc 8, S/D plan 'B' HBR. Ces terrains mesurent 50 pieds sur 140 pieds et il s'y trouve une bâtisse de maçonnerie (20,944 pi. car.).

2. Ils appartiennent à la Couronne.

3. Ne s'applique pas.

4. Cette propriété sera déclarée excédentaire dès que les occupants actuels pourront être déménagés convenablement.

#### UTILISATION À EDMONTON D'UN TERRAIN PAR LA DÉFENSE NATIONALE

**Question n° 2581—L'hon. M. Lambert:**

1. Quelle est la nature de l'occupation par le ministère de la Défense nationale d'une parcelle de terrain sur le côté ouest de la 108<sup>e</sup> rue, entre les avenues 99 et 100, dans la ville d'Edmonton a) en propriété ou b) en location?

2. En cas de bail, qui est le bailleur et à quelles conditions?

3. En cas de propriété, quelle est la date d'achat, de qui et à quel prix?

4. A-t-on pris une décision quelconque par rapport à son usage futur par des unités des forces armées du Canada, ou par tout autre ministère ou organisme du gouvernement?

**L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale):** 1. Le lot n° 61, dans le pâté n° 8, S/D Plan «B» HBR., est une propriété de la Couronne.

2. Ne s'applique pas.

3. Ce lot a été acheté le 12 janvier 1955, de Ross Motors (Edmonton Ltd.), en même temps que trois parcelles de terrain et un immeuble situé sur ledit emplacement et dont la façade se trouve sur la 109<sup>e</sup> rue, à Edmonton. Le coût total desdites propriétés était de \$254,000.

4. Cette propriété sera déclarée excédentaire en même temps que les lots n°s 27, 28 et 29 situés dans le même pâté.

#### PARC DE L'ÎLE D'ELK—TRANSPORT DU FOIN

**Question n° 2582—L'hon. M. Lambert:**

1. Quels étaient les noms des soumissionnaires pour un ou des contrats à l'égard du transport du foin du parc national de l'île d'Elk au parc national de Jasper et (ou) au parc national de Banff en 1964, et quels étaient les montants de leurs soumissions?

[L'hon. M. Lambert.]

2. Quel est le nom a) du plus bas soumissionnaire, b) quel est le nom du soumissionnaire qui a remporté l'adjudication?

**L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales):** 1. Parc national de l'île d'Elk au parc national de Jasper: Bell Bros. Transport Ltd., \$4,750; Loewen's Transport, \$4,186; Edmonton Transfer Ltd., \$3,725; M. E. A. Marsh, \$3,562; Al's Trucking, \$3,000.

Parc national de l'île d'Elk au parc national de Banff: Bell Bros. Transport Ltd., \$4,353; Neil Ross, \$3,690; Crone Bros. Ltd., \$3,595; Edmonton Transfer Ltd., \$3,437.50; Loewen's Transport, \$2,845.20.

2. a) et b): Jasper, Al's Trucking; Banff, Loewen's Transport.

#### EFFECTIFS DE LA MARINE

**Question n° 2584—M. Crouse:**

1. Combien d'hommes se sont enrôlés dans la Marine royale du Canada chaque mois depuis le mois de janvier 1963?

2. Combien d'hommes ont quitté la Marine royale du Canada chaque mois depuis le mois de janvier 1963?

3. Parmi ceux qui ont quitté le service, combien l'ont fait après a) 5 ans, b) 10 ans, c) 15 ans et d) 20 ans de service?

4. Parmi ceux qui ont quitté le service, combien dans chaque mois depuis janvier 1963, faisaient partie des groupes de métier 1, 2, 3 et 4?

5. Parmi ceux qui faisaient partie des groupes 2, 3 et 4, combien étaient a) préposés à la salle des machines? b) chargés du radar électrique? c) artilleurs ou exerçant d'autres métiers techniques?

6. Combien d'hommes ont été rengagés chaque mois depuis le mois de janvier 1963?

7. A-t-on pris des mesures immédiates pour fournir au personnel de la Marine à Halifax et à Dartmouth des logements convenables et, s'il en est ainsi, quels sont, en détail, les plans pris à cet égard?

**L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale):**

| 1.      | 1963 | 1964 |
|---------|------|------|
| Janv.   | 317  | 126  |
| Fév.    | 272  | 132  |
| Mars    | 369  | 132  |
| Avr.    | 254  | 126  |
| Mai     | 209  | 239  |
| Juin    | 165  | 132  |
| Juillet | 342  | 204  |
| Août    | 346  | 172  |
| Sept.   | 190  | 225  |
| Oct.    | 320  | 259  |
| Nov.    | 203  | 124  |
| Déc.    | 36   | 169  |

| 2.    | 1963 | 1964 |
|-------|------|------|
| Janv. | 339  | 337  |
| Fév.  | 292  | 306  |
| Mars  | 305  | 346  |
| Avr.  | 282  | 256  |
| Mai   | 210  | 242  |